



Bulletin Bédouin

Un certain nombre d'entre vous se sont rendus aux urnes le 15 mars afin d'élire une nouvelle équipe municipale, et je vous en remercie sincèrement.

D'autres ont, au contraire, choisi de ne pas participer au scrutin pour manifester leur mécontentement à l'égard des nouvelles règles de vote, une attitude que l'on peut comprendre et considérer comme légitime. Aussi, n'hésitons pas à faire entendre ce mécontentement auprès de nos élus parlementaires sans pour autant se détourner des urnes.

Le 20 mars, la nouvelle équipe municipale a pris ses fonctions dans une atmosphère sereine, ce qui m'a permis de me retirer de mes responsabilités dans les conditions que je le souhaitais, tout en assurant une transmission harmonieuse des acquis construits au fil des années. Ces acquis reposent sur des valeurs partagées, forgées, grâce au dialogue, et l'engagement des différentes équipes municipales, et d'agents municipaux qui se sont succédés.

Je soulignerai le dévouement et l'investissement de l'ensemble des adjoints qui ont été à mes côtés durant toutes ces années et tout particulièrement lors du premier mandat où il fallait tout apprendre.

Merci à tous pour cet accompagnement et vous qui m'avez accordé votre confiance.

Belle route à Joanny et toute son équipe.

Michel Rampon

En Bref :

- Nouveau conseil
- Café de la place
- Fête du pain
- Classes en 6
- Procès verbaux des conseils municipaux

Assurer le relais et la continuité du fonctionnement de la commune est un challenge. Pour ce temps de transmission, c'est surtout une grande chance de pouvoir compter particulièrement sur Michel Rampon pour un tuilage progressif, sur le soutien de l'équipe municipale sortante et s'appuyer sur les élus qui poursuivent leur engagement.

Longessaigne a aussi une autre grande force : son équipe municipale. C'est donc avec des remerciements que débute ce mandat, à toute l'équipe d'agents, pour leur accueil et le temps consacré à expliquer les différents dossiers, fonctionnements et actualités de la commune. Le plus grand changement est pour eux. Après des années d'habitudes de travail et de têtes connues, il faut désormais composer avec une nouvelle tête. Pour nous faciliter la tâche, nous avons donc convenu de se consacrer du temps pour créer les liens et des habitudes de travail. Il nous faut écouter, observer et comprendre tout ce qui fonctionne très bien et identifier ce que nous pourrions faire évoluer ensemble.

Profitions aussi de ce premier bulletin bédouin du mandat pour redire notre souhait de créer du lien et d'être à l'écoute. Le conseil municipal et moi-même sommes en place. N'hésitez pas à nous contacter, à solliciter une rencontre pour que la mairie de Longessaigne puisse continuer à vous accompagner dans vos projets.

Joanny Blanchard

Votre nouveau conseil municipal



Café de la place

La question que tout le monde se pose aujourd'hui à Longessaigne ? Qui va reprendre le Café de la Place ? D'ici quelques semaines, après un léger rafraîchissement des locaux, la mairie de Longessaigne lancera un appel à candidature pour la reprise du café-restaurant. Une très belle opportunité de développer une activité conviviale et ancrée dans le territoire en bénéficiant d'un outil de travail fonctionnel qui a déjà fait ses preuves. Une grande salle, un bar, une cuisine équipée et une terrasse convoitée.



Vous êtes intéressé(e) ou vous connaissez la perle rare qui saurait faire vivre le café de la place ? Alors n'hésitez pas à en parler autour de vous, à relayer l'information et à partager l'annonce à paraître d'ici peu.

Les candidats peuvent contacter la mairie (mairie@longessaigne.fr) dès à présent. Nous ferons visiter et remettrons un dossier de candidature avec toutes les informations utiles pour préparer le projet.

DIMANCHE **17** MAI 2026

Messe à 9h

Marché forain

Diverses Expositions

Jeux enfants

Visite du fournil

Animations

Buvette

FÊTE du pain & de la Ste Blandine

LONGESSAIGNE

RENSEIGNEMENTS : 04 74 70 14 60

Vin d'honneur
Animé par
"Les p'tits tracas"



DANSE

à 14H15 & 16H

La compagnie
"danser pour s'accorder"

"Voyage au
bout du
monde"

DÉAMBULATION

Corentin Boisset

à 10h30

SPECTACLE

La compagnie Wanubida

à 15h

"Le temps d'un
café"

*Théâtre
tout public!*

REPAS

14€

7€/enfant

servi sous chapiteau

Réservation conseillée

tél de 17h à 20h ou SMS au 06 19 48 94 65

MENU

Terrine de légumes
Rôti de porc et son jus
Gratin Dauphinois
Pain perdu
café



Le Comité et La Mairie s'activent pour organiser la Fête du Pain. Pour le bon déroulement de cette fête nous avons besoin de bénévoles. Que vous soyez adhérents ou pas d'une association bédouine n'hésitez pas à vous faire connaître auprès des organisateurs au 04 74 70 14 60 (Agence postale) ou 06 83 01 07 81.

STAGE DE THÉÂTRE

• À LONGESSAIGNE •

Enfants de 8 à 12 ans

Samedi 18 & Dimanche 19
Avril 2026

🕒 10h45 – 12h



Exprime-toi, joue, crée !

Encadré par un metteur en scène professionnel
(Marine MANFREDI)

- 📍 Salle des associations du village
- ⚠️ Présence souhaitée sur les deux jours
- 💰 Cotisation : 10 € (Association "Les Sans Soucis")
- ☎️ 06 86 79 03 83 ✉️ guytaine.lagravere@wanadoo.fr

★ Deux matinées pour oser, s'amuser et monter sur scène !



JOURNÉE CULTURELLE À VÉLO

SAMEDI
4
JUILLET
2026

PARAY-LE-MONIAL

Voie verte & découvertes de la région

AU PROGRAMME :



Balade à vélo
sur la voie verte



Escales culturelles
pour découvrir la région



Prévoir votre
PIQUE-NIQUE



Ambiance conviviale
et accessible à tous !



DÉPART :
Place de l'église
de **LONGESSAIGNE**



8H30 en minibus

PARTICIPATION :



Adhésion à l'Association : **10 €**
(Association des Jeunes du Village)



Participation à la journée : **8 €**



**VERRE DE L'AMITIÉ
OFFERT**

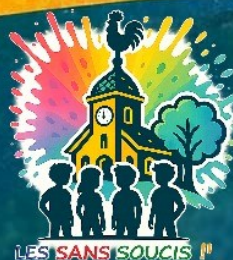
au retour au village
en soirée !

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AVANT LE 20 MAI 2026

RÉSERVATION AUPRÈS DE Mme LAGRAVERE

par mail : guytaine.lagravere@wanadoo.fr

tel : 0686790383



LES SANS SOUCIS



Classe en 6

Si vous êtes nés dans une année terminant par 6 et que vous n'avez pas reçu d'invitation pour la **journée des classes** qui se déroulera le **samedi 06 Juin 2026**, nous vous invitons à contacter

Annabelle MARJOLLET au 07.62.18.36.17 ou Marie-Claude PONCET au 06.76.13.95.17

Pour la soirée, l'entrée est ouverte à tous. Le repas est sur réservation uniquement. Plus de détails sur l'affiche ci dessous

SOIRÉE
ORGANISÉE PAR LA CLASSE EN 6

LONGESSAIGNE

DJ SET **6 JUIN 26**
LU-K **21H00**

SALLE DES FÊTES **ENTRÉE LIBRE**

REPAS POSSIBLE SUR RESERVATION UNIQUEMENT :
JAMBON A LA BROCHE - POMMES DE TERRE PERSILLÉES -
FROMAGE - DESSERT & CAFE POUR 18 €*

RESERVATION : MC PONCET 04 74 70 17 03 OU

*** SERVICE DE 21H30 À 23H30**



ASSOCIATION
Médit' & Partage



BIENVENUE DANS NOTRE HAVRE DE PAIX



Nos activités sont de douces invitations à la sérénité, pour que votre corps et votre mental retrouvent leur équilibre, tout en douceur.

- ▶ **LA MÉDITATION** POUR LE CALME
- ▶ **LA MARCHE NORDIQUE** POUR LE MOUVEMENT
- ▶ **LE PARTAGE REIKI** POUR L'ÉNERGIE

PROCHAIN ATELIER DÉCOUVERTE :
STAGE D'ASTROLOGIE ANIMÉ PAR
NICOLE FAURE
LE 6 ET 7 JUIN 2026

*Prix par personne, voir les modalités.

Plus d'informations sur notre site internet :

<https://medit-partage.e-monsite.com/>



VENEZ FAIRE VIVRE LE CINÉMA À LONGESSAIGNE !

Rejoignez le groupe de bénévoles pour mettre en place un cinéma itinérant dans votre commune

★ Nous recherchons des bénévoles motivés pour :

- Organiser les séances (préparation, accueil du public)
- Installer le matériel (écran, son, sièges)
- Participer à la communication et à la billetterie

🎯 Aucune compétence technique requise

➔ Formation et accompagnement assurés !

📍 Pourquoi nous rejoindre ?

- Créer du lien dans la commune
- Participer à un projet culturel convivial
- Faire vivre des moments de partage autour du cinéma



Informations & contact :

- ✉ Alain CHAUSENDE
- ✉ adjoint@longessaigne.fr
- ☎ 06 15 42 15 91

➔ Contactez-nous dès maintenant pour rejoindre l'aventure !

Nettoyage église & chemins



L'équipe paroissiale recherche des bénévoles pour faire le nettoyage de l'église

Le samedi 18 avril 2026 à 9h.

L'équipe vous remercie de prévenir de votre présence aux numéros suivants :

Geneviève Blain : 07 83 98 84 84 - Paulette Mure : 06 46 76 22 66



Venez arpenter nos chemins et nos routes à la recherche de déchets et détritrus variés !

Ce moment permettra aux plus **équipés** de débroussailler et entretenir nos chemins.

Rendez-vous

le samedi 13 juin 2026 à 08h00

L'équipe communale vous remercie de votre aide et vous attend nombreux.



Une équipe
professionnelle

pétillante et
pleine de vie

attend vos tout-petits
chaque jour de la semaine
pour des moments inoubliables

Ouverture de la MAM* à Longessaigne à
partir de septembre 2026



contact:

Mail : notrebulleenchantee@gmail.com

Internet : notrebulleenchantee.wixsite.com

Facebook : [notre-Bulle-enchantee/61581551587865/](https://www.facebook.com/notre-Bulle-enchantee/61581551587865/)



* Maison d'assistants Maternels



Béatrice THOMAS et Emmanuel MURE ainsi que leurs salariés, famille, et amis vous réservent le plus grand accueil.

PORTE OUVERTE



FERME DES CHEVROTINS
69770-LONGESSAIGNE
(Plan au verso)

DIMANCHE 07 JUIN 2026
10H - 20H

**BUVETTE TOUT AU
LONG DE LA JOURNÉE**

**Repas campagnard
à midi:**

Adulte/17€

Enfant/9€

- **Apéritif**
- **Salade**
- **Saucisson chaud
et ses pommes de terre**
- **Fromage ou Yaourt**
- **Dessert aux pommes**
- **Café**

(Réservation souhaitée)

AU PROGRAMME

- **Visite guidée de
l'exploitation**
- **Traite 16H**
- **Dégustation et vente
de nos produits**
- **Marché fermier et Local**
- **Jeux pour les enfants**

LES FOUINEURS BEDOUINS

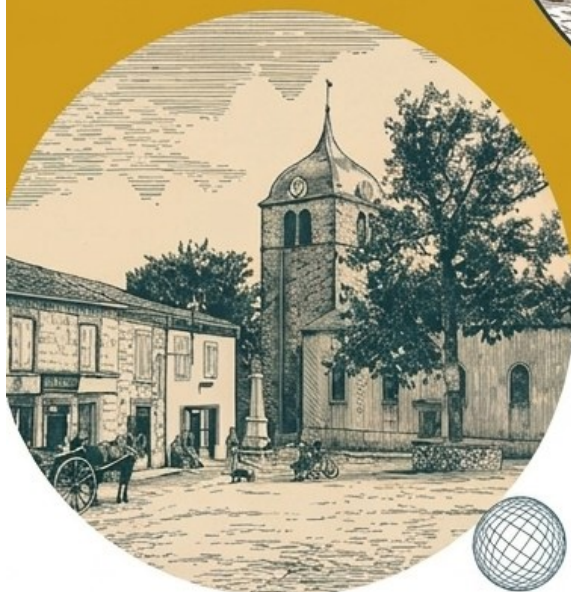
LONGESSAIGNE

SAMEDI
25
JUILLET



SAMEDI
22
AOÛT

SAMEDI
24 NOUVEAU
OCTOBRE



VISITE DU TUNNEL & DU CLOCHER ET DES ANCIENS COMMERCES

VISITE DU TUNNEL & DU CLOCHER ET DES ANCIENS COMMERCES

Venez découvrir l'histoire cachée de Longessaigne.
Projection du film sur la ligne ferroviaire
L'Arbresle - Panissière dans le tunnel.
Visite du clocher de l'église Sainte Blandine.

Le 24 octobre 2026 : Un parcours commenté
"À la Découverte des anciens commerces".

Pour toutes les visites rendez-vous à **10h**
près du Boidon, place de l'église.

RESERVATION :

<https://www.montsdulyonnaistourisme.fr/fete-et-manifestation/visite-du-tunnel-et-du-clocher-de-longessaigne-longessaigne>

RENSEIGNEMENTS :

MICHEL MARJOLLET : 06.08.11.16.69

LILIANE GOUJET : 06.83.01.07.81

L'équipe des fouineurs bédouins cherche à se renouveler. Si vous souhaitez faire vivre et transmettre le patrimoine de Longessaigne, rejoignez-nous.

Jeunesse Activ'

L'aigle de Jeunesse activ' ne pouvait plus attendre pour sortir de son aire, 4 DJ's vont donc venir secouer un territoire voisin le 25 avril !



Retour sur la Saint Patrick

Une de plus, déjà la sixième édition de notre soirée incontournable où les Bédouins et les habitants des villages voisins se retrouvent pour passer un bon moment au cœur de Longessaigne autour d'une bonne bière. Nous avons pris la décision de relocaliser l'événement sur la place du village pour le rendre plus convivial et chaleureux, ce qui a été une mission réussie. Cette année, la météo a été plus clémente avec nous que l'année précédente et a contribué à la réussite de cette soirée.



Les lasagnes et les galettes de pommes de terre ont permis de réchauffer les estomacs du plus grand nombre, et la bière ainsi que le cidre en pression de s'hydrater comme il le fallait. Pour le groupe de musique cette année, nous avons fait venir un groupe culte qui a été reformé 20 ans après leur prime : **Les Vieilles Valises**, groupe emblématique des années 2000, ils reprennent la route pour une tournée cette année en passant par Longessaigne. Pour compléter ce programme, la fanfare de l'Étoile a animé le début de soirée, suivie des 80 danseuses d'Infinity Dance. Et pour clôturer le tout, Sono Dynamite a assuré le bal à partir de minuit pour les plus motivés.



Retour commémoration FNACA

Avec une forte pensée pour André SECOND qui nous a quitté le 12 février 2026, la commémoration du 19 mars célébrée le 22 mars a rassemblé une partie de la population. Fidèle au désir de la FNACA, l'école était présente.

Comme d'habitude la musique de l'EVEIL a animé la cérémonie. Le drapeau est maintenant porté par Daniel NOTIN, le verre de l'amitié fut partagé à la salle de cinéma.



M J Association Les sans-soucis

L'association les sans soucis est implantée et active, à nouveau, sur le village, depuis 6 ans. Un espace, réservé aux jeunes à partir de 11 ans, ouvre ses portes tous les premiers samedis après-midi de chaque mois (sauf juillet et août).

Sur ce début d'année 2026, des activités ont été proposées, notamment :

- Patinoire : le 11 février à Roanne
- VTT : le 13 février – circuit autour de Longessaigne

Et des ventes de gaufres :

- Lors de la distribution des sacs poubelles le 23 et 24 janvier
- Lors des élections municipales le 15 mars

Il est à noter que ces ventes permettent de financer certaines sorties. De nouveaux projets sont en cours de réflexion tels que :

- Atelier initiation théâtre jeunes
- Sortie culturelle, à destination des familles, en vélo, à Paray le Monial.

Si vous êtes motivés (es) et désireux – désireuses – de rejoindre ce groupe de jeunes dynamiques et volontaires, prenez contact auprès de l'adresse mail suivante :

associationlessanssoucis@gmail.com

Nous vous attendons nombreux !!





CONSEIL MUNICIPAL DE LONGESSAIGNE

PROCES-VERBAL

Séance du 18 décembre 2025

Date de convocation du Conseil Municipal : 12 décembre 2025

Nombre de conseillers municipaux en exercice le jour de la séance : 14

Président : Monsieur Michel Rampon

Secrétaire élu : Gilbert Collomb

Membres présents : Mesdames LAGRAVERE Ghislène – OBRIOT Géraldine - Messieurs CHAUSSENDE Alain – COLLOMB Gilbert – COSTE Christophe - DUCREUX Laurent - GOUJET Bruno – IMBERT Florent - RIMAUD David – TRESSERE Philippe - VERMARE Daniel.

Membres absents excusés : Mme Sandrine DIVINIA. Mr Sébastien COLLOMB.

► Validation du Procès-Verbal du conseil du 20 novembre 2025 :

Validation du Procès-Verbal à l'unanimité par les membres présents.

► Délibération fixation du forfait communal pour l'OGEC (année scolaire 2025/2026) :

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la convention annuelle établie entre l'OGEC et la Mairie. Cette convention a pour but de définir les conditions de financement des dépenses de fonctionnement de l'école.

Il présente le budget prévisionnel et l'état de trésorerie fournis par l'OGEC. Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer afin de fixer le forfait communal.

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe le forfait communal, pour l'année scolaire 2025/2026, à 730,00 € par enfant et le valide. Ce qui représente un montant de subvention annuelle de 37 960,00 € pour 52 élèves présents à la rentrée.

► Aides aux activités CCMDL (animations sportives, centre de loisirs, etc...) :

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais propose des activités aux enfants de 3 à 12 ans et aux jeunes de 12 à 17 ans, les mercredis et pendant les vacances scolaires.

Monsieur le Maire propose de verser une aide d'un montant de 30 % du montant total annuel payé par les familles dans la limite de 70 € par an et par enfant qui participeront aux animations organisées par la CCMDL durant l'année 2026. La date limite de la demande annuelle d'aide est fixée au 31 mars de l'année n+1, sur présentation des justificatifs par la famille (attestations de présence et factures payées sur l'ensemble de l'année).

Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.



► Délibération participation SIVOS :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal que la participation communale au SIVOS du collège de Sainte Foy l'Argentière d'un montant de 249,27 € pour l'année 2026, soit assurée comme par le passé, par recouvrement direct sur les contribuables.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

► Participation en santé dans le cadre d'une procédure de labellisation :

Monsieur le Maire rappelle le décret n° 2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales à leur financement.

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal que les collectivités territoriales ont l'obligation de mettre en place une participation à la protection sociale complémentaire de leurs agents à compter du 1^{er} janvier 2026.

Après l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 24 novembre 2025, le Conseil Municipal décide que la commune de Longessaigne participera à compter du 1^{er} janvier 2026, dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la complémentaire santé souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents.

La Commune versera une participation mensuelle de 15 € à tout agent pouvant justifier d'un certificat d'adhésion à une garantie santé labellisée.

► Convention de déneigement (hiver 2025/2026) : actualisation du tarif des prestations :

Monsieur le Maire rappelle le Conseil Municipal que la commune est équipée de deux semoirs et de deux lames à neige. Il rappelle que, depuis quelques années, une convention a été signée entre la Mairie et Mr Edouard Notin, agriculteur, pour réaliser les travaux de déneigement de la commune sur le territoire communal avec un des équipements de la commune. Florent Imbert explique comment est calculé le coût de cette prestation. Compte tenu de la variation des indices de revalorisation, prévus et définis antérieurement, la commission voirie propose d'augmenter le tarif horaire pour la période hivernale 2025/2026 et de le passer à 70,20 € HT de l'heure.

(Rappel tarif 2024/2025 : 70,00 € de l'heure)

Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

► Délibération fixation des tarifs de location des salles au 01/01/2026 :

Christophe Coste explique au Conseil Municipal que le tarif des locations de salle est fixé selon la variation de l'indice INSEE du coût de la construction.

Constatant l'évolution à la baisse de cet indice, Monsieur le Maire propose de maintenir les tarifs de location de la salle polyvalente, de la salle de la cantine et de la Maison des Associations pour des activités à caractère commercial (formations, réunions).

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, moins une voix contre et une abstention, le maintien des tarifs pour 2026 présentés ci-dessous.

Compte-Rendu du Conseil Municipal Déc 2025



Tarifs 2026 :

Maison des Associations : une journée 32 €

Maison des Associations : une demi-journée 16 €

Salle de la cantine : location 107 €

Caution 100 €

Salle polyvalente :

	Associations communales	Particuliers de la Commune	Personnes de l'extérieur	Jeunes de la Commune 18 – 20 ans
Location de la salle polyvalente Pour les bals publics payants	340 €	Non louée	Non louée	Non louée
Location de la salle polyvalente seule avec utilisation du frigo	80 €	208 €	322 €	99 €
Location de la salle polyvalente avec la cuisine (+ une recharge de Gaz)	80 €	322 €	488 €	160 €

Le supplément de tarif pour l'utilisation de la salle polyvalente jusqu'au lendemain est également maintenu à 160 € et le montant de la caution à 500 €.

► Fixation des tarifs de concession cimetière au 01/01/2026 (tombes, columbarium) :

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de se prononcer sur les tarifs à appliquer au 1er janvier 2026.

Monsieur le Maire rappelle, qu'après analyse des 20 dernières années, on constate que l'augmentation sur cette période a été de 1 % par an. Il rappelle la délibération prise en date du 14 décembre 2023 décidant de l'abandon du coût de la construction pour la revalorisation des tarifs annuels et proposant une augmentation des tarifs de 1 % .

A compter du 1^{er} janvier 2026, les tarifs sont fixés comme suit :

Compte-Rendu du Conseil Municipal Déc 2025



Columbarium		Achat	
Case funéraire trentenaire (2 personnes)		451 €	
Jardin du souvenir (dispersion des cendres)		135 €	
	Achat	Renouvellement	
Concession simple	685 €	197 €	
Concession double	968 €	327 €	
Concession simple avec ré hausse	797 €	197 €	
Concession double avec ré hausse	1 123 €	327 €	

► Revalorisation du loyer du Fournil au 1^{er} janvier 2026 :

Concernant l'atelier du Fournil, Christophe Coste explique que les conditions de révision du loyer sont définies dans le bail commercial, avec une première application de l'indice INSEE des loyers commerciaux à compter du 1^{er} juillet 2017. Le barème de référence pour la révision du loyer est celui du premier trimestre de chaque année, qui est fixé par l'INSEE.

L'indice de base retenu pour la fixation du loyer est celui du 1^{er} trimestre 2025, fixé à 135,87.

Il propose de fixer le loyer du Fournil situé « Place de la Bascule » à 735,39 € par mois à compter du 1^{er} Janvier 2026.

Le Conseil Municipal valide cette revalorisation.

► Délibération subvention pour l'Association La Fabrik :

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal la demande de subvention de l'association La Fabrik. Cette association est un centre de ressources et de médiation entre tous les acteurs du territoire (Associations, Education, Collectivités...).

La Fabrik va mettre en place la septième édition du festival jeune public de spectacles vivants "Un mouton dans le Ciel" en avril 2026 sur la commune de Longessaigne.

Afin de pouvoir continuer à proposer des spectacles de qualités à un prix d'accès raisonnable, l'association demande à chaque commune qui accueille un spectacle un soutien de 600 € ainsi qu'une mise à disposition de la salle polyvalente.

Le Conseil Municipal approuve le versement d'une subvention d'un montant de 600 euros.

► Questions diverses :

a) - Le Café de la Place :

Monsieur Le Maire fait part des difficultés financières rencontrées avec le gérant du café de la Place et informe le Conseil qu'une démarche juridique a été lancée sauf si un accord à l'amiable est trouvé. Par exemple rachat du matériel de cuisine à la hauteur de la dette. Le conseil ne s'y oppose pas.

b) - La MAM

Une rencontre avec les assistantes maternelles a eu lieu pour les informer d'un retard quant à l'ouverture de l'établissement.

Compte-Rendu du Conseil Municipal Déc 2025



Malgré cette information, leur motivation est toujours aussi intense. La date de fin de travaux est prévue au 10 juin 26 pour une ouverture de la MAM à la rentrée scolaire de septembre 26.

c) - la salle de cinéma

Les travaux se terminent et la phase « acoustique » sera réalisée au 10 janvier 26. Le garde-corps extérieur sera posé début février.

Compte-Rendu du Conseil Municipal Fév 2026



Conseil Municipal de Longessaigne

PROCES-VERBAL

Séance du : 10 février 2026

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 février 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice le jour de la séance : 14

Président : Monsieur Michel Rampon

Secrétaire élue : Sandrine DIVINIA

Membres présents : Mesdames LAGRAVERE Ghislène, DIVINIA Sandrine et Messieurs CHAUSSENDE Alain, COLLOMB Gilbert, COLLOMB Sébastien, IMBERT Florent, GOUJET Bruno, RIMAUD David, TRESSERE Philippe.

Membres excusés : Madame OBRIOT Géraldine, Messieurs COSTE Christophe, DUCREUX Laurent, VERMARE Daniel.

► Validation du compte-rendu du Conseil Municipal

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 18 décembre 2025 qui a été mis à disposition de l'ensemble des élus municipaux est validé.

Compte-Rendu du Conseil Municipal Fév 2026

► Délibération pour autoriser à engager et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2026.

Bruno GOUJET précise au Conseil Municipal que conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, l'exécutif de la collectivité est en droit, sur autorisation du Conseil Municipal, d'engager, de liquider et de mandater des dépenses d'investissements, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2025 (non compris les reports et les dépenses afférentes au remboursement du capital des emprunts).

Il explique que cette possibilité permettra, notamment, de mandater des dépenses relatives au rachat de matériels et installations à la SAS LES 2 GROS « Café de la Place », en compensation d'une créance que nous détenons auprès de cette même société, qui exploite un fonds de commerce de Bar-Restaurant dans un local commercial, propriété de la commune, que nous louons, en vertu d'un bail commercial.

Les crédits 2025 ouverts sur le chapitre 21 (opérations et hors opérations), déduction faite des reports et crédits afférents au remboursement de la dette, s'élèvent à 594 370,78 €. Par conséquent, la limite maximale des crédits d'investissements qui peuvent être engagés, avant le vote du budget principal 2026, s'élève à 148 592,70 €.

Considérant l'exposé ci-dessus et le montant des dépenses à mandater au chapitre 21, à l'article 2188, pour payer 2 factures représentatives d'un achat de matériels-installations pour 28 020,00 € et frais de constat d'huissier pour 468,00 € (pour descriptif et photos des biens acquis), soit un total à mandater de 28 488,00 € TTC.

Il est proposé, au Conseil Municipal, de permettre à Monsieur le Maire, de mandater les dépenses exposées ci-dessus, avant l'adoption du budget principal 2026.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire, à mandater sur le budget principal, au chapitre 21, à l'article 2188, les dépenses exposées ci-dessus, pour un montant de 28 488,00 €, inférieures à la limite maximale du quart des crédits ouverts au chapitre 21 du budget 2025.
- Dit que l'émission du mandat relatif à la facture des acquisitions de la SAS LES 2 GROS donnera lieu à une information préalable du comptable pour que ce dernier puisse procéder à la compensation avec les dettes en cours.
- Précise que ces dépenses seront obligatoirement inscrites au budget primitif 2026.

► Délibération participation SYDER :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les charges au SYDER s'élèvent, pour l'année 2026 à la somme de 78 166,72 € dont 62 287,91€ correspondant à la viabilisation du lotissement « Le Clos du Pavé ».

Il invite le Conseil Municipal à se prononcer, soit en faveur de la fiscalisation, soit pour une budgétisation totale ou partielle de la contribution.

Le Conseil Municipal approuve cette charge due au SYDER et décide, à l'unanimité :

- la fiscalisation de la contribution communale 2026 au SYDER pour un montant de 15 878,91 €

Compte-Rendu du Conseil Municipal Fév 2026

- la budgétisation de la contribution 2026 pour un montant de 62 287,81 €. Cette somme correspond aux travaux de basse et haute tension, de travaux de génie civile et la pose de matériel ORANGE pour la viabilisation du lotissement « Le Clos du Pavé ».

► Demande subvention de l'association « K'DANSE » pour l'année 2026

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les grandes lignes du budget et la demande de subvention de l'association « K'Danse » de St Clément les Places. Il propose d'allouer une subvention d'un montant de 200 € pour l'année 2026 pour les 24 adhérents originaires de la commune.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le versement de cette subvention.

Information mairie

horaires d'accueil de la Mairie et de l'agence postale :

Lundi 8h30 - 12h00

Mercredi 8h30 - 12h00

Vendredi 8h30 - 15h00

Les permanences du Maire resteront les Vendredis de 10h30 à 12h00 ou sur rendez-vous.

Frelons asiatiques



Pour profiter paisiblement de notre beau territoire bédouin tout cet été, il est important d'agir encore en avril :

<https://signal.frelonsasiatiques.fr>



Calendrier des évènements 2026

Date	Manifestation	Organisateur	Lieu	Horaire
17 mai	Fête du Pain	Comité-Mairie	Place du Village	8h-18h
6 juin	Banquet des Classes	Classe en 6	Place-Salle Polyvalente	9h
6 juin	Soirée ouverte à tous	Classe en 6	Salle polyvalente	21h
20 juin	Kermesse	Ecole	Halle Préau	10h-17h
24 juillet	Pétanque	Chasse	Terrain Multi Sport	19h
25 juillet	Tournoi Foot	Jeunesse Activ	Terrain Multi Sport	10h
25 juillet	Visite clocher & tunnel	Fouineurs Bé-douins	Place de l'église	10h
24-25-26-27 juillet	Vogue	18 ans	Place du Village	
22 août	Visite clocher & tunnel	Fouineurs Bé-douins	Place de l'église	10h
6 septembre	Brocante	EVEIL	Place du Village	8h-18h
6 septembre	Forum des Associations	Comité	Place du Village	9h30-11h30
13 septembre	Gueuleton des Monts	Jeunesse Activ		
24 octobre	Découverte des anciens commerces	Fouineurs Bé-douins	Place du village	10h

Naissance

Notre commune adresse toutes ces félicitations aux parents de Lise Granjard née le 24 janvier 2026 et aux parents d'Ambroise Milan né le 21 janvier 2026. Bienvenue aux nouveaux bédouins de la classe en 6 !

Prochain bulletin

Les articles sont à transmettre avant le 15 juin pour parution 1er juillet.

Vous pouvez envoyer vos articles à longessaigneconseilmunicipal@gmail.com